



Le Collège universitaire de Saint-Boniface

Formulaire d'allégation de harcèlement PERSONNEL ET CONFIDENTIEL

Informations reçues de la partie plaignante

Nom et prénom de la personne plaignante :	
Programme d'étude :	
Nom de la personne répondante :	
Témoins :	
Date, heure et lieu de l'incident ou des incidents :	
Description de la situation :	
Décision prise (pour les besoins du Collège) :	
Commentaires supplémentaires (pour les besoins du Collège) :	
_____	_____
Signature de la personne plaignante	Date
_____	_____
Témoïn	Date

La collecte des renseignements personnels sous l'autorité de la *Loi sur le Collège universitaire de Saint-Boniface* est utilisée pour les fins de traiter et de documenter les déclarations de harcèlement. Les renseignements personnels ne seront pas utilisés ni divulgués pour d'autres raisons que celles permises par la *Loi sur l'accès à l'information et la protection de la vie privée (LAIPVP)*. Si vous avez des questions concernant la collecte de vos renseignements personnels, veuillez contacter le bureau de la coordonnatrice de la LAIPVP (233-0210, poste 398), au Service des archives du Collège universitaire de Saint-Boniface, 200, avenue de la Cathédrale, Winnipeg (Manitoba) R2H 0H7.